

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
 - Pages damaged/
Pages endommagées
 - Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
 - Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
 - Pages detached/
Pages détachées
 - Showthrough/
Transparence
 - Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
 - Continuous pagination/
Pagination continue
 - Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
 - Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
 - Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

PER
M-99

10e Année

SEPTEMBRE 1891

No. 5.

Mme S St Onge,
337, rue Sherbrooke,

LE MESSAGER DE



SAINTE ANNE DE LA

POINTE AU PERE
RIMOUSKI

Imprimé par C. DABVEAU-Quebec

AVANTAGES.

Tous ceux qui s'abonnent au *Messenger de Sainte-Anne* ont part à deux messes par semaine, qui sont dites à leur intention. Il se dit, de plus, une messe par mois pour tous les défunts que les abonnés ont l'intention de recommander. Pour avoir part à ces avantages, il faut avoir payé l'abonnement d'avance.

LE MESSAGER DE SAINTE ANNE paraît à la fin de chaque mois, par livraison de 24 pages, in-8, formant à la fin de l'année un beau volume de plus de deux cents pages.

Prix d'abonnement : 35 centins pour le Canada et les Etats-Unis, 2 fr. 50 pour la France et les autres pays de l'Union postale.

L'abonnement part du 1er de chaque mois, et se paie d'avance.

NOS ZÉLATEURS.

Une remise de 5 centins par numéro est accordée à toute personne qui distribue 10 exemplaires jusqu'à 50 exclusivement; une remise de 10 centins par numéro est accordée à celle qui distribue 50 exemplaires jusqu'à 100; et une remise de 15 cts. par numéro est accordée à celle qui distribue 100 exemplaires et au-delà, pourvu que les exemplaires soient expédiés sous une seule enveloppe et à une seule adresse.

Toute demande d'abonnement et toute communication concernant la rédaction doivent être adressées au RÉV. M. R. P. SYLVAIN, Séminaire de Rimouski, Comté de Rimouski, P. Q., Canada.

LE MESSAGER

DE

SAINTE ANNE

BULLETIN MENSUEL DU PÈLERINAGE DE

SAINTE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE

PROPRIÉTAIRE..... M. l'abbé R. PH. SYLVAIN

SOMMAIRE. — Sainte Anne a trouvé des Enfants dévoués et de zélés Serviteurs dans toutes les classes de la société catholique, 81.—Retraites, 87.—Ordinations, 88.—Changements ecclésiastiques du diocèse de Rimouski, 86—Relique de sainte Anne, 88.—Le chef de sainte Anne dans l'abbaye d'Ourscamp, 89.—Le pèlerin, 94.—Celui qui m'aime me suit, 95.—Actions de grâces, 97.—Recommandations, 100.

Sainte Anne a trouvé des Enfants dévoués et de zélés Serviteurs dans toutes les classes de la société catholique.

Parmi les saints les plus affectionnés à cette vénérable Mère et au glorieux Patriarche Joachim, leur Fille Immaculée et saint Joseph, son très chaste Epoux, occupent assurément la première place. Quel soin vraiment filial. Marie n'a-t-elle pas pris en tout temps de faire honorer et invoquer ses vénérables parents ! L'histoire de ce culte si

ancien le prouve à chaque page. Quel témoignage plus authentique du tendre amour de Marie envers eux ? Le mettre seulement en doute, ne serait-ce pas lui faire injure ? Incomparablement supérieure à sainte Anne et à saint Joachim dans la hiérarchie de la grâce, fort élevée au-dessus d'eux par la maternité spirituelle, l'humble Vierge ne saurait cependant oublier qu'elle est leur fille : elle leur conserve donc en son cœur reconnaissance et amour. Comme Jésus se plaît à faire honorer sa Mère et inspire lui-même l'Église dans les honneurs sans nombre dont elle l'entoure ; ainsi, proportion gardée, Marie se plaît à faire acquitter par ses fidèles serviteurs le culte de sa piété filiale envers ses augustes parents. Ceux qui eurent le plus de part à son intimité, Lazare, ses sœurs Marthe et Marie, mais surtout le disciple *que Jésus aimait*, durent être les premiers à qui la Vierge bénie transmit ses sentiments. Ceci n'est pas une conjecture gratuite : l'apôtre privilégié ne devint pas seulement le fils adoptif de Marie à un point de vue purement spirituel et mystique ; il fut encore réellement introduit dans sa famille par son bon Maître, il dut donc en retour s'attacher d'une respectueuse affection à tout ce qu'aima sa Mère adoptive. Quant à Lazare, l'ami de Notre-Seigneur, Marie-Magdeleine et Marthe, tel fut leur amour pour sainte Anne, qu'au témoignage de la tradition ils n'auraient pas voulu quitter l'ingrate patrie d'où on les expulsait sans emporter ses restes bénis. Jetés avec d'autres fervents disciples sur un mauvais bâtiment, sans voiles, sans gouvernail, sans provisions, abandonnés aux caprices des mers, condamnés à une mort cruelle et inévitable, ils se seraient crus assez riches, assez pourvus de toutes choses par l'unique possession du trésor dont ils n'avaient pas voulu se séparer, et, par sa protection, ils auraient fait de la Palestine aux côtes de

la Provence la traversée la plus rapide et la plus merveilleuse. Eh ! pourquoi rejeterions-nous cette tradition, la plus simple, la plus répandue, la plus autorisée ? Sainte Anne compta donc des serviteurs dans le sacré collège des Apôtres, parmi les disciples du Sauveur et les premiers fidèles.

Viennent ensuite les panégyristes et les promoteurs de son culte dans l'Eglise Grecque : ils appartiennent presque tous à ses docteurs les plus célèbres, à ses saints, à ses patriarches. Nous citerons saint Germain, saint Jean de Damas, saint Epiphane auxquels il faut joindre saint Cyrille d'Alexandrie, suivant les traditions du Carmel. Dans l'Eglise latine, plusieurs papes, un grand nombre de cardinaux, d'archevêques et de prélats se sont honorés de son patronage, et par l'autorité de leur exemple, ou de leur parole, ont travaillé avec zèle à propager sa dévotion. Nous pouvons mentionner ici Urbain II, Urbain V, Grégoire X, Urbain VIII, Grégoire XI, Innocent VI, Benoît XIII, Clément VII, Paul III, Clément XIII, Grégoire XVI, et Pie IX.

Il serait trop long d'énumérer les rois, les reines, les princes et les princesses qui se sont fait gloire de leur dévotion à sainte Anne. On pourra citer des dynasties entières, et entre toutes, celle de nos rois, les maisons de Lorraine, d'Espagne et de Savoie. A ces noms plus connus nous ajoutons les suivants, qui honorent le patronage de sainte Anne.

Anne, roi des Saxons orientaux : le vénérable Bède l'appelle un homme vraiment religieux et irréprochable dans sa conduite. Il convertit au christianisme Cenwalk, roi des Saxons occidentaux, qui se réfugia chez lui pendant

trois années. Il mourut en 654, et fut honoré comme saint dans quelques petites îles du Nord.

L'empereur Charlemagne.

Anne, fille de Janus, roi de Chypre, mère du bienheureux Amédée de Savoie, et Anne de Savoie, sa petite-fille.

Anne, la vertueuse duchesse de Mazovie, qui introduisit les Franciscains à Varsovie. Sa très glorieuse patronne intervint miraculeusement dans la construction de leur église, qui lui fut dédiée.

Saint Ladislas de l'ordre de Saint-François ; il entra dans le couvent fondé par la duchesse.

Anne, épouse de Wladimir, duc de Russie : elle convertit son époux à la vraie religion du Christ. Anne, Sœur de saint Casimir, roi de Pologne.

Louis II, roi de Naples, et Marie de Blois, sa mère.

Le roi Jacques et la reine d'Aragon.

Le bon roi René d'Anjou.

Anne d'Autriche avait apporté d'Espagne la plus tendre dévotion envers sa patronne : par son exemple, ses largesses, ses pieux pèlerinages à Apt et à Auray, elle contribua beaucoup à la ranimer, à la faire reflourir dans toute la France. Sa piété ne fut pas sans récompense : contre tout espoir, elle obtint de sainte Anne un fils qui devint l'un de nos plus grands rois : Louis XIV. Ce prince, de même que son pieux père, fut très dévot à la Sainte ; il dût sans doute à son intercession de revenir, dans ses dernières années, de ses déplorables égarements, de se résigner aux revers qui le frappèrent et de faire une mort chrétienne.

Henriette, reine d'Angleterre.

Anne de Gonzague, dont les dernières années furent si édifiantes. Le grand Bossuet a célébré les vertus de ces deux princesses.

La bienheureuse Anne de Schlüsselberg, duchesse et ensuite abbesse d'un monastère de ce nom.

En sortant du palais des rois et des grands de la terre, les noms de saints, de savants et de personnes de toute condition qui, par leurs vertus exemplaires ont illustré la pieuse phalange des serviteurs de sainte Anne se présentent par milliers. Citons seulement saint Pierre Damien.

Saint Vincent Ferrier, le prodige de son siècle.

Denys le Chartreux, Richard de Saint-Laurent, sainte Brigitte, sainte Colette, saint Elzéar et sainte Delphine.

Philippe de Cabassoles, patriarche de Jérusalem.

Anne, femme du martyr saint Conon. Ces deux chastes époux imitèrent l'angélique union de Marie et de Joseph ; leur vertu fait la gloire de l'Isaurie.

Sainte Anne, mère du martyr Saint Quiriacque : les actes de sa passion nous donnent la plus haute idée de son héroïque amour pour Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Anne, mère de saint Julien l'Hospitalier.

Anne, mère du bienheureux Grégoire, de l'ordre de Saint-Augustin,

Les bienheureuse Anne de Kinglaw et Anne Wansalein, de l'ordre de Saint-Dominique.

Anne, Marie de Vitriola, religieuse Augustine, morte à Mantoue en odeur de sainteté, en 1567.

La vénérable Anne-Marie, fille spirituelle de saint Pierre d'Alcantara.

La bienheureuse Marie-Anne de Parèdes, le Lis de Quito.

Saint Jean de Kenty : il fut enseveli dans l'église de Sainte-Anne à Cracovie ; les miracles qu'il y opère ajoutent à la gloire de sa très sainte protectrice.

M. Ollier ; Jeanne de la None, fondatrice des *Sœurs de Sainte-Anne*.

M. de Kériolet, le modèle de la pénitence chrétienne.

Le P. Anne de Noue, mort en odeur de sainteté au Canada, en 1646.

Henri Marie Boudon, fille d'Henriette, reine d'Angleterre.

Nous ne pouvons prolonger indéfiniment cette énumération : au-delà de certaines limites, elle cesserait d'avoir son utilité et même son intérêt.

(A suivre.)

Changements ecclésiastiques du diocèse de St-Germain de Rimouski pour l'année 1891.

M. J. O. Normandin, curé de St-Eloi, est nommé directeur du Grand Séminaire ;

M. J. R. Roy, curé de St-Paul de la Croix, directeur du Petit-Séminaire ;

M. J. P. F. Sirois, directeur du Grand-Séminaire, curé de St-Pierre de Malbaie ;

M. Elzéar Dufour professeur au Séminaire, missionnaire de Ste-Cécile du Cloridorme ;

M. J. B. Ruest, professeur au Séminaire, vicaire de St-Bonaventure ;

M. Thomas Gravel est transféré de la cure de Ste-Anne-des-Monts à celle de St-Eloi.

M. Alphonse Belles Isles, assistant-directeur du Petit-Séminaire, missionnaire de St-Laurent de Mata-pédiac, de Causapsal, etc.

M. Alphonse Bélanger de la cure de St-Pierre de Malbaie à celle de Ste-Anne des Moirts.

M. André Audet est nommé curé de N.-D. du Sacré-Cœur ;

Joseph Ouellet curé de St-Paul de la Croix ;

M. Nicolas Canael, missionnaire du Cloridorme, vicaire de Carleton ;

M. F. X. Dumais, assistant-curé de Cascapédiac ;

M. N. H. Therriault, desservant de N.-D. du Sacré-Cœur, se retire à Cacouna ;

M. Alphonse Perron est transféré du vicariat de St-Bonaventure à celui de l'Ile-Verte ;

M. Simon Fraser a obtenu la permission d'aller exercer le ministère dans un autre diocèse.

RETRAITES.

Les RR. PP. Poulet et Leclerc, C. SS. R. de Sainte-Anne de Beaupré, ont prêché une retraite à Ste-Blandine. Les pieux exercices de la retraite ont commencé dimanche, le 13 de ce mois, et se sont terminés le dimanche suivant.

Le R. P. French, S. J., de Québec, a prêché la retraite des élèves du Petit-Séminaire de Rimouski.

ORDINATIONS.

Sa Grandeur Mgr Blais, évêque de St-Germain de
Germain de Rimouski, a fait dans la chapelle du Sémi-
naire les ordinations suivantes :

Dimanche le 20 septembre :

Tonsuré : MM. Antoine Ouellet, André Audet et
Alphonse Roy.

Ordres Mineurs : MM. Robert Sasseville, Joseph
Ouellet, D. Salomon Guiguère, Elzéar Roy et François
Xavier Ross.

Dimanche, le 27 :

Sous-diaconat : MM. George W. Frève et Alphonse
Verreau.

Diaconat : M. Joseph Perron.

RELIQUE DE SAINTE-ANNE.

Son Eminence le cardinal Taschereau a obtenu de
Mgr l'évêque de Carcassonne, une partie considérable du
corps de sainte Anne. C'est dimanche, le 26 juillet, que
ces précieuses reliques ont été déposées dans le sanctuaire
de Ste-Anne de Beaupré.

“ A neuf heures et demie du matin, disent les
Annales de Sainte-Anne de Beaupré, une procession
composée du clergé et du peuple transportait à la Basi-
lique, au milieu des hymnes de gloire et de louanges, ce

précieux trésor. Renfermées dans un riche reliquaire de vermeil, elles étaient portées par deux pères de la mission sur un bannard doré ! Lorsque ces saintes dépouilles, fuyant les profanations de l'Orient, furent transportées en Occident, ce furent les enfants de la France qui eurent l'insigne honneur de les recevoir, Marseille d'abord. Mais, dans la suite, le séjour de Marseille ne paraissant pas offrir un asile suffisamment sûr, les habitants de cette ville confièrent la garde de ce précieux dépôt à leurs frères d'Apt. Coïncidence digne de remarque, les Canadiens, ces enfants de la France, qui conservent si religieusement l'antique foi de leurs pères, ont reçu en quelque sorte le dépôt sacré, de leurs frères, de l'autre côté de l'Océan, qui devaient s'estimer heureux de le voir placé en des mains fidèles et respectueuses."

Le chef de sainte Anne dans l'abbaye d'Ourscamp (1)

Quant éclata la Révolution, l'abbaye d'Ourscamp possédait la majeure partie du chef ou crâne de sainte Anne, renfermée dans une magnifique châsse en vermeil, présent de l'un de ses abbés, Nicolas Daubenton.

La châsse ne tarda à prendre le chemin de la Monnaie. Un bon chrétien, L. Sézille, sauva du feu les vénérables ossements.

Depuis le 24 juin 1807, le chef de sainte Anne repose dans l'église de Chiry. Comment l'abbaye d'Ourscamp avait-elle obtenu cette insigne relique ? Par qui fut-elle

(1) Lu à la séance de la Société historique de Compiègne, le 16 juillet.

apportée en Picardie ? M. le curé de Chiry (*Notice concernant l'histoire et le culte de l'insigne de Sainte-Anne*) répond ainsi à ces questions : " Conservées dans un sanctuaire où la sainte Vierge était honorée, les reliques de sainte Anne furent entourées de vénération pendant plusieurs siècles par les chrétiens d'Orient. A l'époque, où les musulmans s'emparèrent de la Palestine elles furent apportées à Constantinople ; et, durant les croisades, diverses parties du chef furent données à ceux qui soutinrent les empereurs grecs et latins de cette ville, aux Hongrois et aux Bulgares, tant de fois sauveurs de la chrétienté... Voici comment l'abbaye d'Ourscamp fut mise en possession de son insigne relique :

Le 30 septembre 1396, le terrible sultan Bajazet défit les troupes de Sigismond, roi de Hongrie, soutenu par la noblesse française accourue à son appel. Jean de Roye, grand chambellan de France, l'un des personnages qui se distinguèrent le plus au siège de Nicopolis, fut du nombre des trente mille chrétiens restés victimes de leur courage et de leur croyance sur le champ de bataille.

A cette nouvelle, Mathieu de Roye, mû par un sentiment d'amour filial qui l'honore, s'empresse d'aller chercher les restes de son infortuné père pour les rapporter en France et les inhumer dans le caveau de ses ancêtres, en la célèbre abbaye d'Ourscamp. Ce fut dans cette circonstance qu'il obtint une partie du crâne de sainte Anne dont le culte était très répandue dans la Hongrie, et il garda près de lui cet inestimable trésor, dans le caveau de ses ancêtres.

Pour ne pas se séparer de cette précieuse relique après son trépas, Mathieu eut soin d'ordonner qu'elle fût à sa

mort transportée à l'abbaye d'Ourscamp, dans la chapelle funéraire de sa famille. Mais son fils, qui bientôt après mourut sans postérité, négligea d'exécuter cette clause du testament paternel et Jean, son frère et son héritier, ne consentit à se dessaisir de la relique de sainte Anne qu'après de longs débats et un arrêt du Parlement en date du 7 avril 1489."

X. Mathieu, dans un ouvrage ayant pour titre : *De la dévotion à sainte Anne, Mère de la Vierge Marie ou du culte que l'on rend à ses reliques dans l'ancienne cathédrale d'Apt en Provence* (Apt. Imp. J. S. Jean, rue Saint-Pierre, 1861) répond à nos question d'une autre manière que M. l'abbé Lavechin.

"La ville d'Apt, dit-il, a depuis bientôt dix-huit siècles l'inappréciable avantage d'être la dépositaire du corps de sainte Anne, mère de la glorieuse Vierge Marie. Ces précieuses reliques furent apportées par ceux qui, dès le principe, vinrent prêcher l'évangile dans nos contrées (S. Lazare, et ses sœurs, les saintes Marie Jacobé et Salomé) et confiées ensuite à saint Auspice, disciple du pape saint Clément, notre premier évêque."

Dans l'énumération des sanctuaires possédant des reliques de sainte Anne, le même auteur fait mention d'Ourscamp en ces termes : "L'antique abbaye d'Ourscamp, près Noyon en Picardie, garde avec beaucoup de vénération une autre portion du crâne, qu'elle tient de Mathieu de Roye qui l'avait reçue lui-même du chapitre d'Apt, en 1496, étant lieutenant du roi en Provence ; un titre authentique l'atteste. On fait là solennellement, avec grand concours de peuple, la fête de la réception de cette relique, le 26 mai, et celle de la sainte, comme nous, le 26 juillet."

A l'appui de cette assertion, Mathieu invoque le témoignage du P. Chamelot. Le R. P. dom Claude Chamelot, docteur en théologie de la faculté de Paris, abbé de Sainte-Marie de la Colombe, de l'étroite observance de Cîteaux, au diocèse de Limoges, a publié à Paris, en 1666, un martyrologe ou catalogue des saints, des bienheureux et des hommes illustres de son ordre, sous le titre de *Series sanctorum et beatorum ac illustrium virorum sacri ordinis Cisterciensis*. Nous traduisons ce qu'il dit de sainte Anne à la date du 26 mai : " Dans la Gaule-Belgique ou Picardie, au diocèse de Noyon, sur les bords de l'Oise, en l'insigne monastère d'Ourscamp, de la filiation de Clairvaux, réception du chef de sainte Anne, emère de la Vierge Marie. Suivant la tradition, ce chef, rapporté jadis de la ville d'Apt par Mathieu, seigneur de Roye, a été légué par lui aux religieux d'Ourscamp. Il ne leur fut remis qu'après un long procès, soutenu contre les héritiers du dit seigneur, et gagné par le monastère. C'est pourquoi le clergé de Noyon et les moines d'Ourscamp font en ce jour une procession solennelle."

Le testament de Mathieu de Roye semble aujourd'hui perdu. Mais nous avons celui que son fils, Jean de Roye, chevalier, seigneur de Muret, d'Aunoy (Aisne), et du Plessier (Plessis-de-Roye, canton de Lassigny, (Oise,) faisait dresser, en 1396, le vendredi de la semaine de Pâques. Il y ordonne " qu'après son trespas, le chief de madame sainte Anne soit mis et demeure en l'église d'Ourscamp, parmy ce que les religieux de la dicte église seront tenus et s'en obligeront de faire dire et célébrer chacune sepmaine une messe pour l'âme dudit testateur, qui dite et célébrée sera en la chapelle ou gisent défuncts, monsieur son tayon et madame sa taye, en laquelle est

son intention que son corps gise." En même temps, " il fonde une chapelle de Nostre-Dame, de saint Jehan et de madame sainte Anne au chastel du Plessier," et veut " qu'une messe y soit célébrée chaque jour pour le repos de son âme." Il ratifie d'ailleurs les fondations " ordonnées par son père monsieur Mathieu de Roye et Jehanne de Quiérisy, sa mère," et laisse " toute l'armoyrie et artillerie, biens ustenciles et autres biens meubles qui seront trouvés au chastel maison et ville du Plessier, pour estre et appartenir à Mathieu son fils et héritier à l'héritage."

Ces dispositions testamentaires déjà fort explicites de Jean de Roye se trouvent confirmées, 87 ans plus tard, par celles de Guy de Roye, son petit-fils. Mathieu de Roye n'avait pas mis à exécution les dernières volontés de son père. Guy essaya bien tardivement, il est vrai, et comme à contre-cœur de réparer cette regrettable négligence. Le 27 juillet 1463, il fit insérer dans son testament les clauses suivantes : " Pour ce que feu monsieur Jehan de Roye, tayan dudit testateur, auquel Dieu pardonne, ordonna en son testament, qu'après son trespas le chef de madame sainte Anne, qui est en la chapelle du Plessy, fust mis pour demeurer en l'église d'Ourscamp, à condition que les religieux de la dite église d'Ourscamp seront tenus de dire et célébrer en chacune sepmaine de l'an à tousjours une messe pour le dit défunt Messire Jehan de Roye, iceluy-testateur, en accomplissant la volonté dudit feu seigneur, son tayan, a voulu et veut que ledit chef de sainte Anne soit mis pour demeurer en la dite église d'Ourscamp, comme dit est ; c'est à savoir en la chapelle où gisent les feux seigneurs tayan et taye dudit monseigneur Jehan de Roye en laquelle chapelle

était l'intention dudit messire Jean de Roye que son corps fut mis, mais il alla de vie à trespas en Hongrie ; pourveu aussi que, ce faisant, les dits religieux s'obligent de faire et dire la messe par chacune semaine de l'an et à tous-jours..."

E. MOREL,
curé de Chevrières.

(A suivre.)

LE PELERIN

Dans un superbe château vivait autrefois un chevalier extrêmement riche. Il dépensait des sommes considérables pour embellir son manoir, et il passait sa vie dans les plaisirs ; aussi faisait-il peu de bien aux pauvres.

Un jour un pèlerin se présenta à la porte du château et demanda l'hospitalité pour une seule nuit. Le seigneur le renvoya avec dureté en lui disant : " Mon château n'est pas une hôtellerie."—Permettez-moi seulement de vous faire trois questions, dit le pèlerin, et je continuerai ma route.—A cette condition, reprit le chevalier, vous pouvez m'interroger, et je vous répondrai volontiers.—Eh bien, demanda le pèlerin, dites-moi qui habitait ce château avant vous ?—Mon père, repliqua le seigneur.—Et qui l'habitait avant votre père ?—Mon grand père, répondit le châtelain.—Et qui l'habitera après vous ?—Si Dieu le veut, ce sera mon fils, dit le maître du manoir.—Eh bien, continua le pèlerin, puisque chacun ne passe ici qu'un certain temps et fait ensuite place à un autre, votre château est certainement une hôtellerie. Décorez-le avec moins de magnificence et préparez-vous une demeure du-

nable dans le ciel en menant une vie plus conforme à la loi de Dieu.

Le chevalier accorda l'hospitalité au pèlerin, il vécut plus chrétiennement et se montra plus charitable envers les malheureux.

CELUI QUI M'AIME ME SUIV.

Le premier mai de l'année 188...une femme d'un extérieur modeste, tenant à la main un jeune enfant, se présentait à l'école des Frères d'une localité voisine de Paris, demandant qu'ils voulussent bien recevoir son fils au nombre de leurs élèves. Quel âge a-t-il ? demanda le Frère directeur " — Cinq ans et demi " — " — Il est bien jeune et nos écoliers sont si nombreux, que nous ne pouvons l'admettre pour le moment. La mère attristée exposa au Frère que son refus allait l'obliger à se séparer d'un enfant qu'elle aimait tant pour l'envoyer chez ses grands parents : " car, dit-elle, je ne veux à aucun prix que mon Charles aille dans une école laïque : Exposer le pauvre petit à vivre sans Dieu, lui si pieux et qui prie si bien la bonne Vierge !... oh, jamais ! jamais !...et des larmes couvrirent la voix de la pauvre mère. Charles pleurait aussi...Le bon Frère, tout attendri, consentit à recevoir l'enfant. Le cher petit, joignait à une piété ravissante, une intelligence précoce. Six semaines s'étaient à peine écoulées depuis son entrée, que déjà il pouvait lire, écrire sans faire trop de fautes et savait même les trois premières règles de l'arithmétique.

Le dimanche, 22 juin, l'idée, ou plutôt l'inspiration lui vint de demander à sa mère de le faire tirer en photo-

graphie. “Tu verras maman, lui dit-il, que tu seras contente d’avoir mon portrait!...” Et voilà que trois jours après le petit Charles tomba malade, il était atteint du croup. Le Frère directeur, appelé par la mère, accourut aussitôt : L’enfant, tout joyeux de sa vente, se leva sur son petit lit et lui tendit la main. “Hélas ! dit la pauvre mère, ce soir vers cinq heures, deux médecins doivent venir et une opération douloureuse sera probablement nécessaire.” — “Je ne veux pas, dit aussitôt l’enfant, non je ne veux pas que l’on me coupe la gorge.” Le Frère directeur lui dit : “Si l’on décide d’en venir là, mon enfant, ce sera pour vous guérir.” Eh ! bien alors, reprit le bon petit malade, on fera ce que maman voudra.

Les deux médecins attendus étant arrivés, la cruelle opération fut déclarée indispensable. “Jamais je n’y consentirai, s’écria la mère éperdue.—Dans ce cas, avant deux heures, votre enfant ne sera plus, répondirent les médecins...La mère céda...On voulut endormir Charles. “Non, non, reprit-il vivement je ne veux pas me laisser endormir” et, désignant du doigt son crucifix.—“Maman, montre moi *mon bon Dieu*, ajouta-t-il, je le regarderai et cela me suffira.” Le cher petit ! il avait compris que dans Jésus-Christ sur la croix, il y a pour les plus atroces douleurs un calmant divin.

Pendant toute la durée de l’opération, l’héroïque supplicé demeura immobile, les yeux attachés sur l’image de Jésus souffrant, sans proférer la moindre plainte.

Les médecins étaient confondus d’un tel courage ; la mère s’associait, en retenant ses larmes, aux tortures de son pauvre enfant... A partir de ce moment le petit Charles dut recourir à l’écriture pour traduire ses pensées.

Le Frère, qui lui faisait la classe, vint le voir le lendemain de l'opération ; il remit au malade une image de la très sainte Vierge, qu'il reçut avec bonheur. Cette image représentait Marie tenant entre ses bras l'Enfant Jésus. Au bas étaient inscrits ces simples mots : "*Celui qui m'aime me suit.*"

Quand le Frère fut parti, Charles se mit à écrire : "Maman, j'aime beaucoup la très sainte Vierge, aussi je veux la suivre...." Quelque temps après, l'enfant, voyant le visage de sa mère baigné de larmes, fit un dernier effort et traça d'une main mourante ce touchant adieu : "Ne pleure pas, maman, je t'en supplie : je prierai le bon Dieu pour toi et pour papa. Je m'en vais avec la Sainte Vierge. Embrasse-moi..." Charles, après avoir embrassé sa mère jeta un regard d'ineffable tendresse sur la pieuse image de Marie, la porta affectueusement à ses lèvres et demeura immobile.

Son âme d'ange avait pris son vol vers les Cieux !

L'image donnée par le bon Frère est devenue pour la pieuse mère de Charles comme une relique et le plus précieux des souvenirs.

ACTIONS DE GRACES

CAMPBELLTON, N. B. : L'automne dernier un de mes voisins était retenu au lit par un grand mal de tête qu'il éprouvait fréquemment. Sa femme demanda sa guérison à sainte Anne en promettant une messe et la publication de ce fait dans le *Messenger*. Aussitôt son mari s'est senti soulagé, et depuis il n'a plus éprouvé ces maux de tête.

Cette faveur a beaucoup augmenté sa confiance en sainte Anne. *Mme A. A.*—**QUÉBEC** : Par l'intercession de sainte Anne j'ai recouvré un bon emploi que j'avais perdu et qui m'était indispensable pour gagner la vie de ma famille. Éternelle reconnaissance à notre puissante patronne. *J. C.*

—**BOSTON** : Depuis plusieurs années je sentais des douleurs aiguës dans le corps ; j'ai fait le mois de la sainte Face et j'ai prié la bonne sainte Anne. Je suis guéri ; j'attribue ma guérison à la sainte Face et à sainte Anne. Mille remerciements. *C. L.*—**ILE VERTE** : Ma sincère reconnaissance à sainte Anne pour une grâce spéciale longtemps demandée, obtenue par son intercession. *G. G. G.*

—**ST-FABIEN** : Je remercie la bonne sainte Anne d'avoir parfaitement guéri mon petit garçon d'une maladie qui donnait les craintes les plus sérieuses. *Mme G. Dastous.*

—Mille actions de grâces pour une grande faveur. *D. D.*

—J'ai été guéri d'un mal de côté qui me faisait souffrir beaucoup et depuis longtemps. *Mme A. Boucher.*

—**RIMOUSKI** : Je regrette de ne pouvoir mieux remercier la bonne sainte Anne d'une grâce vivement désirée et de ne pouvoir faire connaître à tous les affligés sa tendre compassion envers ceux qui l'invoquent. *S. B.*—**DAYTON, MINN.** : Faveur obtenue. Amour et gloire à sainte Anne.

Une abonnée.—**FALL-RIVER** : Accablée par la maladie, j'ai promis plusieurs fois de faire publier ma guérison, mais ayant négligé de le faire, sainte Anne m'a éprouvé de nouveau. Pleine de confiance en la bonté de celle qu'on n'invoque jamais en vain, je renouvelle la promesse que j'ai déjà faite de la remercier de toutes les faveurs qu'elle m'a accordées et pour réparer ma négligence passée. *Mme Dieudonné Trudel.*

—**MONTRÉAL** : Je me suis senti complètement guéri d'un mal de gorge dont je souffrais depuis trois ans après avoir promis de faire dire une messe et de

faire publier cette faveur si je l'obtenais. Mille remerciements à cette bonne mère. *J. Bélanger.*—ST-MOÏSE : Je remercie sainte Anne de la guérison d'un cancer dont je souffrais depuis longtemps. Que sainte Anne soit mille fois bénie de ce grand bienfait. *Mme M. LeClerc.*

FALL RIVER : Notre petite fille a été guérie par l'intercession de sainte Anne d'une maladie dont elle souffrait depuis trois ans et que les médecins ont été incapables de guérir. Elle demande encore la protection de sainte Anne. *Mme Napoléon Ménard.*

MANVILLE, R. I : Je m'empresse de remercier la bonne sainte Anne de m'avoir guérie d'une maladie grave. Mille fois merci. *Une abonée.*

ST-CHARLES DE CAPLAN : Une guérison et plusieurs faveurs spirituelles obtenues. *Une abonée.*—ST-ULRIC : Par l'intercession de sainte Anne j'ai obtenu une grande faveur. *Mme O. Paquet.*—CEDAR HALL : Pardon, ô bonne sainte Anne, de la négligence que j'ai apportée à accomplir la promesse que je vous ai faite. Vous avez obtenu la guérison de mon enfant et je vous avais promis de faire publier cette faveur et je ne l'ai pas fait ; je répare ma faute en vous priant d'avoir pitié de mon enfant qui souffre de nouveau de la même maladie. *Une abonée.*—Mal de jambe guéri par l'intercession de sainte Anne. *Un protégé.*—Gloire à sainte Anne pour une grande faveur obtenue. *M. O. P.*

ST-FABIEN : Mille actions de grâces soient rendues à sainte Anne de ce qu'elle a sauvé mon jeune enfant d'une maladie très grave. *C. B.*—BLACK CAPE : Au mois de mai dernier j'ai été atteinte d'une maladie très grave. Après une hémorragie très forte, j'ai fait venir le médecin, mais ses remèdes ne m'ont procuré aucun soulagement.

J'ai invoqué sainte Anne avec confiance, et je me suis sentie soulagée après avoir promis d'aller prier devant la statue de notre sainte patronne dans l'église de Bonaventure. Je ne cesserai de prier que lorsque j'aurai obtenu une complète guérison. Mon mari a aussi été guéri par son intercession. Soyez mille fois bénie, ô sainte Anne. *Mme L. H. Arsenault.*—SAYABEC : Guérison obtenue pour moi et pour mon enfant. *Mme Alexis Plourde.*

RECOMMANDATIONS.

N. S. P. le Pape Léon XIII ; le triomphe de l'église ; le clergé catholique ; Mgr de Rimouski et les œuvres de son diocèse ; 7 malades ; un caractère difficile ; 7 personnes pour obtenir une bonne mort ; un père qui a laissé sa famille ; un jeune homme en voyage ; un ménage désuni ; plusieurs familles pour des grâces particulières ; une famille bien affligée ; une personne adonnée à la boisson ; une autre qui a perdu l'esprit ; 12 intentions particulières ; la conversion d'un père de famille ; une demande d'emploi ; plusieurs enfants malades ; une petite fille du 7 ans qui ne marche pas depuis six mois ; 2 communautés ; 6 vocations ; une zélatrice et ses abonnées ; les zélateurs et les zélatrices du *Message* ; les bienfaiteurs et les bienfaitrices de l'œuvre du pèlerinage ; toutes les intentions déjà recommandées et qui n'ont pas encore été exaucées.

Abonnés défunts : M. Jean Ouellet, père, et Mde Théodore Laporte, de St-Ulric.

AVIS

HORAIRE DES OFFICES AU SANCTUAIRE.

Dimanches et fêtes d'obligation :—Grand'messe : 9½ hrs.
en hiver 9½ hrs.

Vêpres et vénération de la relique de sainte Anne : 2 hrs.

Jours ouvriers :—Dernière messe ; en été 7½ hrs. en hiver 8 hrs.

Récitation des prières à sainte Anne, avec recommandations chaque jour, le matin après la dernière messe. (40 jours d'indulgence).

TARIF.

Ofrande de cierges pour être brûlés devant la relique de sainte Anne : 10 centins par cierge.

Lampe allumée devant la relique de sainte Anne : 50 centins pour une neuvaine ; \$1.50 pour un mois ; \$15.00 pour une année. Cette lampe est à l'huile d'olive.

Honoraires des messes : Gra d'messe \$3.00. Messes-basses 50 cts. Acquittées dans le sanctuaire autant que faire se peut.

-OBSERVATIONS.

Le sanctuaire est ouvert aux pèlerins tous les jours, depuis l'*Angelus* du matin jusqu'à l'*Angelus* du soir ; et on peut vénérer la relique de sainte Anne en tout temps pourvu qu'on en fasse la demande au chapelain.

Les recommandations envoyées par la poste ou autrement sont faites suivant le désir exprimé.

On est invité instamment à signaler par écrit les grâces obtenues par l'intercession de sainte Anne.

A VENDRE.

On peut se procurer au sanctuaire de Ste Anne de la Pointe au-Père, en s'adressant au curé du lieu, les objets de piété suivants :

1^o Croix en cuivre de 7 grandeurs, prix de 5 à 25 cts. pièce ou de 40 à \$2.00 la doz.

2^o Christs en nickel de 3 grandeurs, prix 30, 35 à 45 cts. pièce ou \$3.50, \$3.80, et \$5.00 la doz

3^o Chapelets de 7 espèces, prix de 5 à 20 cts. pièce ou de 50 cts à \$1.50 la doz.

4^o Cœurs en vermeille de 4 grandeurs, prix 75 cts., 85 cts. \$1.00 et \$1 15 pièce.

5^o Bénitiers de 2 espèces, prix 20 et 25 cts pièce ou \$2.00 et \$2.50 la doz.

6^o Images de Ste Anne, prix de 2 à 15 cts. pièce ou de 20 cts. à \$1.50 la doz.

7^o Oratoires de Ste. Anne, prix 5 et 10 cts. ou 50 cts. et \$1.00 la doz.

8^o Médailles e Ste Anne, prix de 1 à 3 cts. ou de 10 à 30 cts. la doz.

9^o Médailles diamantines de Stei Anne, prix 10, 15 et 20 cts. pièce, ou \$1.00, \$1.50 et \$2.00 la doz.

10^o Médallions de Ste Anne, prix 15, 20, 30 et 40 cts pièce, ou \$1.50, \$2.00, \$3.50 et \$4.50 la doz.

1^o Photographies de l'église et du presbytère de Ste. Anne de la Pointe-au-Père.

Extérieur et intérieur de l'église et du presbytère, 3 vues séparées.

No. 1 Grandeur de $4\frac{1}{2} \times 6\frac{1}{2}$ pcs. 30 cts. pièces ou 75 cts. les 3 ou \$2.50 la doz.

No. 2 Grandeur de $2\frac{1}{2} \times 3\frac{1}{2}$ pcs. 10 cts pièces ou 25 cts les 3, ou \$1.00 la doz.

Tous ces objets de piété ont été préparés à Paris, expressément pour notre sanctuaire, et ils sont tous à l'effigie du sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Père

REÇU LE

3 JUL. 1975

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
DU QUÉBEC